



# À L'ABRI DU CHÂTEAU

*la revue 100% Montéleger*



N°26  
Janvier 2025

# AU SOMMAIRE

## dans ce numéro



### Vie de la Mairie

Mot du Maire .....	p. 03
Nos sapeurs pompiers .....	p. 05



### Jeunesse

Sou des Écoles .....	p. 07
CMJ .....	p. 08



### Urbanisme et environnement

Zones d'accélération et énergies renouvelables .....	p. 11
--	-------



### Associations

Téléthon .....	p. 10
Couture .....	p. 11
Société Mycologique .....	p. 11
Association Familiale .....	p. 12
Club de l'espérance .....	p. 12
La p'tite compagnie .....	p. 13
Chorale cantavioure .....	p. 14
Association de Chasse .....	p. 14
Les virades de l'espoir .....	p. 15



### Sports

Véore XV .....	p. 16
Tennis .....	p. 16
Gym volontaire .....	p. 17
Foot .....	p. 18



### Animation et culture

Chemin des artistes .....	p. 19
---------------------------	-------



### Vie du village

Hommage à Jean Marie SANNE .....	p. 20
Etat civil .....	p. 21
Salon de coiffure .....	p. 22
Cabinet de Cardiologie .....	p. 22
Orthophoniste .....	p. 22
Remerciements Père Noël .....	p. 22
Le petit journal des Montélé'joie .....	p. 23



AGENCE  
POSTALE  
COMMUNALE

### À votre service :

- › Affranchissements
- › Dépôt et retrait de courriers et colis
- › Vente d'enveloppes et emballages prêt à envoyer
- › Opérations courantes sur CCP et compte d'épargne

- 📍 4 cours des platanes - 26760 Montéléger
- 🕒 Du lundi au vendredi de 8<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00
- ☎ 04 75 59 50 18

### L'ABRI DU CHÂTEAU

#### Directrices de publication :

Marylène PEYRARD  
Valérie CHAMPEY

#### Les contributeurs :

Clubs et associations,  
Représentants  
Élus

#### Crédits photos :

Droits réservés  
Shutterstock, Valérie Champey, Martine Delbarrio,  
Laure ALLARD

#### Conception et impression :

Imprimerie Despesse (26)

#### Tirage :

760 exemplaires



Marylène Peyrard



Les jours raccourcissent et la politique est entrée dans un long hiver. Les gouvernements se succèdent et nous avons du mal à imaginer une issue salutaire à la crise politique. Bien au contraire c'est une situation de blocage qui semble se confirmer car aucune majorité ne se dessine pour gouverner la France dans les mois à venir, pire même les alliances opportunistes sont en train de paralyser l'action publique.

Pour comprendre comment nous en sommes arrivés là, un premier consensus se dégage : « La Ve République est fatiguée mais c'est moins le texte de la Constitution qui est en cause que la pratique du pouvoir ». En effet une concentration du pouvoir vers le Président de la République a dépouillé petit à petit le gouvernement de ses pouvoirs. Ce qui a abouti à ce que nous constatons depuis quelques années : un Président qui au lieu d'être uniquement l'arbitre et le bon garant du bon fonctionnement de nos institutions, détermine et conduit les politiques publiques dans leur moindre détail et ceci d'autant plus qu'il n'est pas empêché par une contradiction de majorités.

Mais c'était sans compter le résultat des élections européennes et la dissolution surprise de l'Assemblée Nationale car en convoquant de nouvelles

# L'ÉDITO DE VOTRE MAIRE

## Les communes...Heureusement !

élections législatives, le Chef de l'Etat a désynchronisé les élections législatives et l'élection présidentielle. Ces deux scrutins qui se succèdent avec le passage au quinquennat, leur inversion dans le temps, a rendu les législatives favorables au Président tout juste élu.

« Quand l'Assemblée Nationale est aux couleurs du Président, l'exercice du pouvoir exécutif sort de Matignon et glisse effectivement à l'Élysée. Mais si ce n'est pas le cas, s'il n'a pas de majorité à l'Assemblée Nationale, le pouvoir exécutif retransverse la Seine », souligne le professeur Mme Anne-Marie Le Pourhiet.

Avec cette dissolution, l'exécutif a pris en effet le risque de perdre sa majorité relative au sein de l'Assemblée Nationale, alliée indispensable pour pouvoir légiférer. Le Président de la République a donc pris le risque d'une cohabitation avec une majorité parlementaire opposée pendant près de trois ans mais au final le résultat a été pire, car il est désormais contraint de subir une cohabitation gouvernementale privée de majorité parlementaire et même relative.

La pendule du « Maître des horloges » s'est dérégulée. Depuis la dissolution ratée de l'Assemblée Nationale, qui a plongé le pays dans une instabilité politique inédite,

le Chef de l'État navigue à vue, avec une palette d'actions de plus en plus réduite.

Pendant ce temps, la dette de la France qui s'élève à plus de 3300 milliards d'euros, soit 113,7 % du PIB, soit 48 000 euros par habitant, continue son ascension fulgurante sur une trajectoire qui semble de plus en plus incontrôlable. Son niveau le plus élevé jamais atteint en valeur absolue est le plus haut depuis début 2022 en pourcentage. « L'Himalaya » que le Premier Ministre s'apprête à gravir, ne cesse de s'élever. S'exprimant sur l'état des finances publiques, Mr François Bayrou a voulu se montrer conscient des enjeux : « Si on ne réussit pas dans cet essai, alors c'est la dernière station avant la falaise, a-t-il prévenu, filant la métaphore montagnarde ».

Mais avec quelles modalités d'action ???

Nous, espérons juste qu'il n'y aura pas de nouvelle tentative « d'enfumage », comme celle totalement infondée faite par l'ancien Ministre de l'Economie, sur la responsabilité des collectivités dans le déficit.

Nous rappelons juste que les communes ne peuvent pas être en déficit : elles sont dans l'obligation légale de voter des budgets à l'équilibre et que lorsqu'elles ont des

besoins de financement imprévus en cours d'année, ceux-ci sont inscrits au budget de l'année suivante. D'ailleurs Mr André Laignel, 1er Vice-Président à l'Association des Maires de France « a détaillé les raisons des hausses des dépenses constatées dans les budgets locaux dont 90 % relèvent de décisions de l'Etat et non des collectivités elles-mêmes – comme la hausse du point d'indice par exemple qui coûte 2,5 milliards d'euros en année pleine ».

Rien de plus facile pour l'Etat de dire :

- Ce sont les communes qui dépensent trop ; alors que chacun sait que c'est l'Etat lui-même qui est responsable de 80 % de la dette publique alors qu'il ne cesse de se décharger sur les collectivités et ceci sans compensation financière ;
- Sans compter la petite musique lancinante : qu'il y a un trop grand nombre d'élus municipaux ; alors que la majorité d'entre eux ne reçoit aucune indemnité ; chacun sait que c'est l'Etat lui-même, qui en privant les assemblées législatives de tout ancrage territorial, en interdisant aux maires d'être candidat à un mandat parlementaire, a favorisé le gonflement du nombre d'élus et donc par voie de conséquence des indemnités.

Cette tentative d'offensive contre les communes, cette attaque sous-jacente contre la décentralisation, contre l'autonomie des collectivités locales et même contre le pouvoir législatif, ne devraient laisser personne indifférent :

parce que dans une démocratie réelle, la délégation du pouvoir s'effectue normalement de la base vers le sommet, à partir de la commune comme cellule de base de la démocratie et à partir de la fonction législative, source première de la gestion publique. Alors que jusqu'à présent, nous assistons impuissants à une délégation du pouvoir qui s'exerce du sommet vers la base ; sans se dévoiler véritablement au public, c'est ce qu'en terme choisi, on appelle : la verticalité !

Pourtant dans cette période d'incertitudes et de grande instabilité politique, le constat est sans appel : heureusement que les communes résistent et sont toujours là pour trouver des réponses aux problèmes du quotidien des citoyens, pour assurer les services publics de proximité, pour renforcer les liens avec les habitants, pour améliorer leur qualité de vie et pour porter des projets concrets essentiels...

Mais jusqu'à quand les communes pourront-elles agir ???

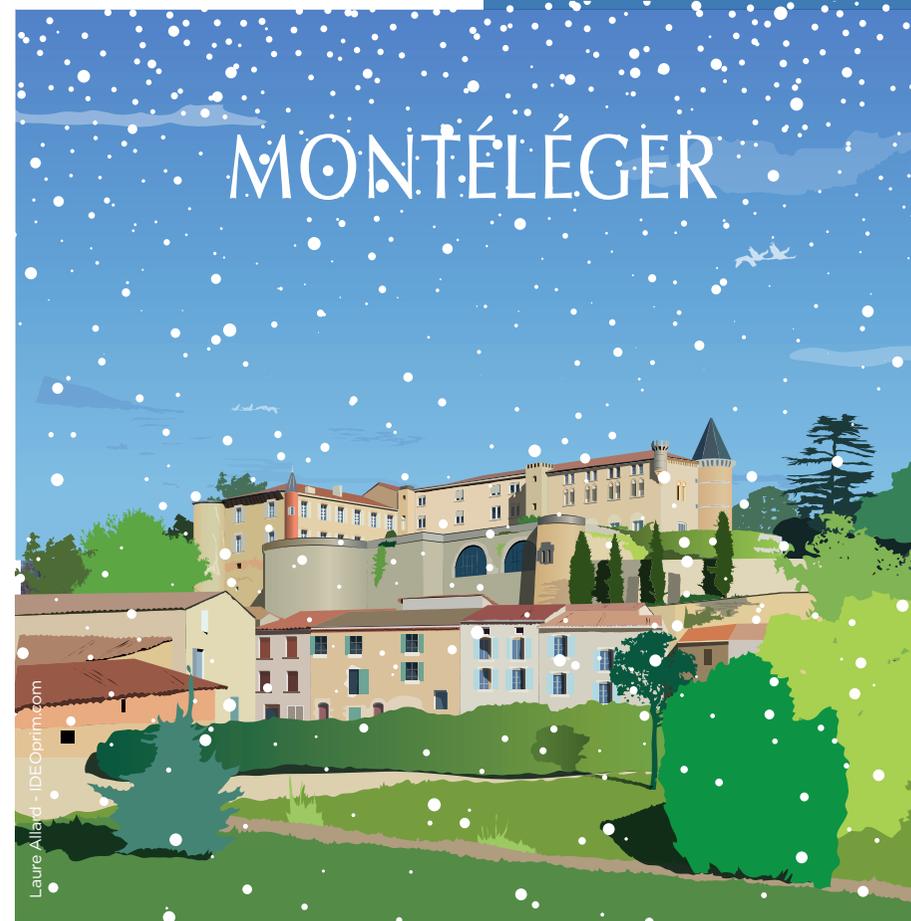
Le rôle crucial des communes au service des citoyens et leur importance dans la vie de tous les jours n'est plus à démontrer. Alors il nous paraît indispensable de défendre plus que jamais les communes, de soutenir avec détermination le principe constitutionnel de libre administration des communes par elles-mêmes ; d'autant plus que les communes ne sont pas seulement les structures administratives les plus proches de la population, mais qu'elles constituent en même temps un espace public qui, par sa dimension et son originalité historique et géographique, est

le lieu par excellence de la convivialité et de la solidarité entre ses habitants.

*Avec tous mes Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.*

*Marylène Peyrard*

# VŒUX 2025



Marylène Peyrard, maire de Montéleger  
et le conseil municipal vous présentent

leurs meilleurs vœux pour 2025

Pour accueillir cette nouvelle année, vous êtes conviés  
à la traditionnelle cérémonie des vœux à l'Espace  
Cathelin

le vendredi 17 Janvier 2025

Accueil à partir de 18h30

UNE BELLE SOIRÉE MUSICALE ET  
CONVIVIALE EN PERSPECTIVE,  
VENEZ NOMBREUX !

# DU CÔTÉ DE NOS POMPIERS...

## Zoom sur Carine Molanchon et Lucie

Pour cette nouvelle édition de l'Abri du Château, nous vous proposons de faire connaissance avec Carine Molanchon et Lucie (l'aînée de ses 2 filles), 2 montélégeoises engagées au centre de secours de Beaumontéleger.

PORTRAIT :

**Carine, Lucie, qui êtes-vous ?**

Carine :

Carine Molanchon, 44 ans, Sergent, Responsable comptable, engagée depuis le 1er septembre 2014.

Lucie :

Lucie Molanchon, 17 ans, étudiante en Bac pro Soins et Services à la personne, 3 ans de JSP à l'école d'Etoile, engagée depuis le 1er novembre 2024



Carine Molanchon et Lucie (l'aînée de ses 2 filles)

**Carine, Lucie, qu'est-ce qui a motivé votre engagement ?**

Carine : après une expérience personnelle avec l'intervention des pompiers, j'ai passé mon PSC1, pour être en mesure de réaliser les gestes de 1er secours. Cette formation a attiré mon intérêt dans ce domaine. Mes disponibilités en journée à l'époque et l'envie d'aider les autres, m'ont permis de franchir le cap.

Lucie : depuis petite je vois ma mère exercer dans les sapeurs-pompiers volontaires et, après une démonstration des Jeunes Sapeurs-Pompiers à l'école de Montéleger, ainsi que des ateliers montrant les premiers secours et des discussions avec les sapeurs-pompiers, j'ai décidé de m'engager en tant que JSP et ensuite en tant que SPV.

**Carine, Lucie, quels sont selon vous les qualités pour être un bon SPV ?**

Carine : l'empathie, le courage, la rigueur, l'adaptabilité

Lucie : la patience, l'altruisme, le respect de l'autre, l'esprit d'équipe, la motivation, la discipline

**Carine, Lucie, que vous apporte votre engagement ?**

Carine : cela m'a apporté une autre vision de la vie en général, puisque nous pouvons voir tous types d'interventions avec des personnes très différentes, ainsi qu'une certaine satisfaction de pouvoir aider les gens.

Lucie : je n'ai pas encore effectué d'interventions mais l'école des JSP m'a apporté de grandes valeurs, de la discipline ainsi que l'envie d'aider mon prochain et de me sentir utile.

**Carine, Lucie, que souhaitez-vous dire aux femmes qui hésitent à s'engager et qui pensent qu'être pompier est réservé aux hommes ?**

*Carine* : C'est ce qui pouvait me freiner avant de m'engager mais je peux dire qu'une femme peut tout à fait être pompier. Il y en a d'ailleurs de plus en plus. Le principal est d'être motivée, et d'avoir envie d'aider son prochain. Les formations sont faites pour accompagner les futurs pompiers à être opérationnels. Nous ne sommes pas lâchées dans la nature sans aucun bagage. Par ailleurs, pour celles qui sont réticentes à faire de l'incendie, il est désormais possible de s'orienter vers du secours à la personne et/ou des opérations diverses uniquement.

*Lucie* : dans ma formation de JSP j'ai pu me rendre compte qu'une femme peut réussir autant qu'un homme en tant que SPV si on lui donne les clés pour réussir (travail d'équipe et formations), et si elle s'en donne les moyens.



**RETOUR SUR LA SAINTE-BARBE 2024...**

Moment important de la vie du centre de secours, la cérémonie en l'honneur de la Sainte-Barbe s'est tenue le 1er décembre à la caserne de Beaumont-lès-Valence en présence des autorités et des élus



Après la remise des diplômes, distinctions, grades, médailles et fourragères mettant en avant le dynamisme du centre de secours, le chef de centre a tenu à remercier les élus pour leur indéfectible soutien, ainsi que ses sapeurs-pompiers et leur famille pour leur engagement au profit des beaumontois et des montélégeois. Il a également fait un bilan de l'année écoulée et félicité les promus et médaillés.

Madame Le Maire a salué individuellement les 9 montélégeois de l'effectif (Lucie et Carine MOLANCHON, Emeric et Emilie LEDOUX, Thibault CHAIX, Thomas LABEDAN, Fanny FALETTA, Paola CHOPARD et Matthis BONNET) et s'est félicitée de la dynamique collective en matière des gestes qui sauvent (défibrillateurs sur le domaine public, formations 1er secours pour les CM2 de l'école de Montéléger, pour les U17 du club de foot local, pour les collégiens et les lycéens). Cette dynamique porte ses fruits puisque de plus en plus d'arrêts cardiaques sont ramenés à la vie grâce à la réalisation des gestes qui sauvent par les primo-intervenants.



# LOTO

## SOU DES ÉCOLES

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2025**  
 ESPACE CATHELIN - MONTÉLÉGER

Ouverture des portes à 17h30  
 Début du LOTO à 18h30

2€ le carton, 5€ les 3 cartons

Nombreux lots à gagner

Buvette & restauration sur place

*Sou des écoles*  
 MONTÉLÉGER



Après le succès de l'an passé, la fête d'Halloween qui a eu lieu le 15 novembre à la salle des fêtes, a de nouveau permis de réunir toute l'école dans une ambiance festive ! Sans oublier notre traditionnelle fête de Noël qui a également été un franc succès : « kermesse d'hiver » pour les

### Et voilà une année qui recommence placée sous le signe du changement !

Après plusieurs années de présidence et de dévouement, Bérengère BERNARD et Camille TRIBOULIN, que nous remercions chaleureusement, ont cédé leur place à deux nouvelles co-présidentes tout aussi motivées ! Marina VILLERS et Maëly FERREYRE ont ainsi accepté cette mission et elles montrent déjà à quel point elles sont à la hauteur avec beaucoup de beaux projets en perspective pour cette année !

Un peu de sang neuf également au sein de notre équipe grâce aux nouvelles recrues : merci à Amélie ANTONIETTI, Sophie EL ASRY, Aurélie PESSEAS, Alice PICOT et Marie VIALLE de rejoindre le Sou et de compléter notre belle équipe composée de Mandy AIGUEBONNE, Elisa BARTHELON, Marine CHABRIOL, Faustine CHAMBAUD, Stéphanie CHOPARD, Julie DENOGENS (vice-trésorière), Maëly FERREYRE (co-présidente), Myriam KRIM, Caroline LASSELIN (secrétaire), Prisca MARTIGNAGO (secrétaire), Pierre-Louis MASLINE, Carine PALADINO-VERGNES (trésorière), Violaine PASCAL, Camille TRIBOULIN, Marie VANDAME, Marina VILLERS (co-présidente).

Nous tenons toutes et tous à présenter nos meilleurs voeux pour l'année 2025 à tous les Montélégeois, petits et grands !

Nous sommes très fier(e)s du bilan de l'année 2024, qui s'est terminée en beauté grâce à de multiples événements hauts en couleur. Nous avons organisé un cross dans la cour de l'école, en partenariat et au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose le 11 octobre dernier ! Tous les participants, petits et grands, se sont donnés à fond et ont permis de récolter des fonds pour cette association.

# SOU DES ÉCOLES

## Le Sou des écoles innove encore et toujours !

enfants, vin chaud et autres douceurs pour se réchauffer, la fameuse descente du père Noël, la chorale des enfants accompagnés de leurs maîtresses, bref que du bonheur ! Comme chaque année, l'argent récolté par le Sou a permis une distribution de cadeaux, en lien avec l'équipe pédagogique, dans chaque classe !

Mais nous espérons également vous surprendre avec les ventes proposées cette année ! Après l'album photos et le calendrier, proposés en début d'année scolaire, plusieurs ventes réconfortantes pour l'hiver sont en préparation : raviolos, choucroute ou encore plateau de charcuterie ! Des goûters à la sortie des classes le vendredi soir feront également partie des chouettes moments que nous souhaitons créer afin d'apporter un peu plus de douceur à nos enfants.

Dans la même lignée, le loto du Sou, dont la réputation n'est plus à faire, aura cette année lieu le samedi 1er février 2025 à la salle des fêtes du village ! Nous vous attendons nombreux pour venir découvrir les superbes lots que nous sommes en train de réunir pour vous ! Une fête de printemps est également en préparation mais chut... n'en disons pas plus, vous aurez le bonheur de découvrir tout cela en temps voulu !

Vous trouvez peut-être que cela fait beaucoup ? Pourtant, il faut bien tout cela pour permettre cette année encore de financer de nombreux projets pédagogiques au profit des enfants ! Car c'est grâce à toute cette énergie déployée que trois classes ont pu partir une semaine en classe découverte cette année. Grâce au financement du Sou mais aussi à l'aide précieuse de la Mairie, tous les enfants ont pu partir sans obstacle financier ! Le Sou en profite une nouvelle fois pour adresser, au nom de tous les parents, ses plus sincères remerciements aux maîtresses, Sonia DAMEY et Laurence JACQUEMET pour leur dévouement et leur énergie déployés, dans des conditions rendues quelque peu difficiles par les intempéries. Ce beau projet restera dans les mémoires de tous ! Cela ne fait que renforcer notre motivation pour permettre aux plus petits de vivre la même expérience dans quelques années.

Alors comme chaque année le Sou a besoin de vous ! Soutenez nos actions, rejoignez-nous, ou encore faites un don déductible de vos impôts à hauteur de 66% ; tout est possible !

*Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice de l'école.*

**Merci à vous !**

*Caroline LASSELIN et Prisca MARTIGNAGO pour le Sou des Ecoles de Montéléger*

# CMJ

## Des nouvelles du Conseil Municipal des Jeunes

Ce quatrième trimestre 2024 a été riche en événements :

- A la rentrée de septembre, nous avons organisé un grand jeu de piste.

Au départ du lavoir, les élus transformés en « père Fouras » et « Passe Partout » ont guidé les nombreux participants et leurs parents, grâce à des énigmes, sur le thème de la nature et de l'écologie. En passant par le City Park, l'école et la petite mare sur le chemin du Pétochin, tout le monde s'est retrouvé au Parc de Lorient, où des ateliers « nature » et « histoire du parc », animés par les écogardes, nous attendaient.

Monsieur Blache, qui travaille au SYTRAD et qui est le papa de Gabriel, maire du CMJ, avait également présenté une animation autour du tri et de la gestion des déchets. La rencontre s'est clôturée par un pique-nique partagé sur le site.

- En novembre, comme chaque année, nous avons participé à la commémoration du 11 novembre.
- Nous avons également été impliqués dans l'action du TELETHON.
- Enfin en décembre, nous avons eu la responsabilité de constituer le jury du concours du sapin de Noël le plus original, organisé par la commission animation.

**\*\* 2024 se termine... et c'est l'occasion pour les jeunes élus, engagés dans la vie du village, de souhaiter à tous les Montélégeois de beaux moments de joie pour 2025.\*\***



## Définition des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR)



- **Zones d'accélération des énergies renouvelables : définition, intérêts, et échéance**

Les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) sont des espaces spécialement dédiés au développement des énergies renouvelables (En), préalablement identifiés pour leur fort potentiel énergétique et ayant fait l'objet d'une consultation. Ces zones englobent toutes les formes d'énergies renouvelables telles que le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, la géothermie, et peuvent concerner des terrains aussi bien publics que privés. Les projets, qu'ils se trouvent ou non en ZAEnR, seront soumis aux mêmes procédures réglementaires, et leur autorisation dépendra des évaluations

Pour la commune, l'intérêt des ZAEnR réside dans la possibilité d'identifier et de valoriser les projets conformes aux règles d'urbanisme sur son territoire.

Pour les porteurs de projets, la présence en ZAEnR constitue un signal clair : l'emplacement a été coconstruit avec les acteurs locaux, offrant une perspective transparente et collaborative pour le développement énergétique.

- **La position du conseil Municipal :**

Le conseil Municipal a été donc consulté, afin de déterminer la stratégie de notre Municipalité, afin de répondre à la détermination de ces Zones.

Pour les zones d'accélération, notre réflexion nous a amené à mettre en avant, la technologie du panneau photovoltaïque, en priorisant les zones où des panneaux pourraient être installés sur des structures relativement importantes, (Bâtiments industriels, logistiques, Parkings, ...) donc, au niveau de la zone d'activité Beauvert, et du centre hospitalier Drôme Vivarais.

La définition des zones d'exclusion est importante car elle nous permet de protéger des zones du village de toutes nuisances sonores, olfactives et esthétiques. C'est pour cela qu'il a été décidé :

- 1) De positionner en zone d'exclusion, toute l'étendue du Village, pour les projets d'éoliennes et méthanisation.
- 2) Afin de préserver, l'esthétique du cœur du village, (ses maisons en pierre, son château) nous avons décidé d'exclure les projets de panneaux photovoltaïques du cœur de notre village

Toutes les autres zones du village sont considérées comme des Zones Blanches où tout projet de panneaux photovoltaïques restent réalisables.

- **Deux zones sont proposées sur la commune de Montéléger :**

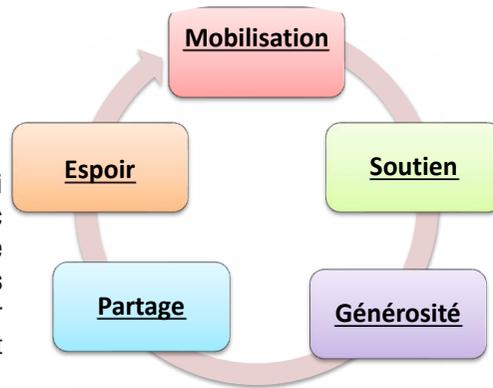
Zones d'accélération situées à la zone d'activités de Beauvert, et à la zone au niveau du centre hospitalier. Dans ces zones, la commune propose de prioriser le développement photovoltaïque et l'agrivoltaïsme sous réserve que l'installation contribue durablement au maintien ou au développement d'une production agricole ou d'un bon équilibre avec la production agricole

**Pour plus d'informations et pour consulter les plans rendez-vous sur le site de la mairie :**

[www.monteleger.fr/actualites](http://www.monteleger.fr/actualites)

# TÉLÉTHON

C'est le slogan que nous avons élevé le samedi 30 Novembre à l'Espace Cathelin avec un public nombreux venu pour participer à ce Téléthon qui cette année a mis en lumière les avancées majeures dans le combat contre la maladie. La lutte continue pour encore plus d'avancées pour tous ceux qui gardent espoir.



Nous remercions chaleureusement nos deux partenaires d'animation, Jean-Pierre et Deny pour la partie musicale et L'Association Valentinoise de Danses Sportives pour la partie spectacle qui ont contribué à rendre cette journée festive et appréciée de tous.

Merci à tous nos partenaires pour leurs dons de lots ou pour leur soutien sous différentes formes ainsi qu'à nos fidèles collègues bénévoles de la Gymnastique Volontaire et Amitié de Montéleger, qui viennent chaque année renforcer l'équipe.

Bravo à tous les Bénévoles pour leur investissement et leur énergie toujours dans la bonne humeur. Une équipe rodée, qui outre la préparation, l'organisation de la salle, l'accueil des visiteurs, le service, a confectionné 1 072 galettes et crêpes vendues au profit du Téléthon soit en vente à emporter, soit consommées sur place par 158 personnes au repas de midi et environ 60 personnes au goûter. Sans eux cette manifestation ne serait pas possible.

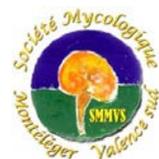
Merci à notre fidèle public de plus en plus nombreux.

La vente de 158 paëllas à emporter est venue clore cette édition 2024.

Michelle et Martine

*Cette mobilisation a permis de récolter*  
**7236€**  
*pour le Téléthon*





# COUTURE

## L'atelier couture

Après deux mois de vacances, les activités broderies et les cours de couture ont repris début septembre, pour des rencontres hebdomadaires.

Nous avons participé à la journée des associations qui nous a permis l'engagement d'une nouvelle adhérente.

Maintenant, tous les cours de couture sont complets soit 15 personnes regroupées en trois cours le jeudi, (matin, après-midi, soir), avec comme animatrice : Régine SCHARZMANN.

A ce cours, les adhérentes confectionnent, à leur rythme : robes, jupes, pantalons, vestes, vêtements d'enfants et ouvrages d'ameublement.

Un autre groupe de 10 personnes passionnées de travaux d'aiguilles exécutent des ouvrages en broderies diverses (points comptés, hardanger, boutis, points suisses...) patchwork... les mercredis après-midi.

Notre assemblée générale, présidée par Mme TAREL Chantal, s'est déroulée le 25 septembre, de nombreuses adhérentes y ont participé. Les comptes sont équilibrés car le concours de belote de la fin janvier 2024, qui aide à la rémunération de l'animatrice, a attiré de nombreux joueurs.



Voici la date à retenir pour le concours de belote 2025  
samedi 25 janvier - 14 h  
Salle Cathelin – Montéliège

Tous les « adeptes des cartes » sont attendus, de nombreux lots seront remis.

Donc, à vos agendas pour noter cette date.

✦ Belle année 2025 à tous et à très bientôt. ✦

# SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE MONTÉLÉGER VALENCE SUD

Comme chaque année, nous avons organisé notre grande exposition de champignons les 26 et 27 octobre 2024 à la salle Cathelin.

Ce fut encore une belle réussite avec plus de 350 espèces déterminées. Presque autant de visiteurs étaient présents pour notre plus grand plaisir. Que tous les Montéliègeois et Montéliègeoises soient remerciés pour leur participation. C'est une très belle récompense pour tous nos adhérents, nos sponsors, la municipalité et tous ceux qui nous aident et donnent de leur temps pour que cette exposition soit un succès.

Quelques espèces emblématiques se sont faites rares. Pas beaucoup d'exemplaires de Bolets, d'Amanites ou de mousserons ont pu être ramassés mais ce sont les aléas de la météo et, sans doute aussi, le réchauffement climatique qui sont en partie responsables de cette situation. Même si le champignon est toujours présent dans le sol sous forme de mycélium, les carpophores (fructifications), eux, ont besoin de conditions favorables pour pousser. Trop de sécheresse, de vent, de froid ou même de pluie et ils dépérissent. La Nature est ainsi faite...et il faut la respecter.

Ce grand moment est le couronnement d'une saison assez courte puisque les poussées ont lieu principalement de début septembre à fin novembre. Mais cela n'empêche pas notre société de se retrouver tout au long de l'année pour des moments festifs, des sorties et des conférences.

Pour rappel, nous recevons le public gratuitement, les lundis de septembre à fin novembre de 17 à 19h pour déterminer les récoltes, répondre aux questions et donner des conseils.

L'étude des champignons est en constante évolution comme la science en général. C'est ainsi que certaines espèces autrefois consommées, se sont révélées toxiques voire mortelles. Méfiance avec les anciens livres mais aussi avec les nouvelles applications dont « l'intelligence très artificielle » peut conduire à des déterminations erronées. Nous ne pouvons que recommander beaucoup de prudence si vous désirez manger des champignons.

Certaines molécules attaquent les muscles (le cœur est un muscle), le foie ou les reins dans les cas les plus graves mais une « bonne gastro » n'est pas très agréable non plus et peut se révéler dangereuse sur des organismes affaiblis. Attention aux enfants dont le système digestif ne permet pas une bonne assimilation du champignon et pour qui la dose critique est plus faible en raison de leur poids.

Tout bon livre sur les champignons traite ce sujet, au combien important et vital. Soyons prudents !!!

Si vous désirez en apprendre plus, n'hésitez pas à nous rejoindre.

En ce début d'année 2025, tous les membres de la SMMVS vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur !!!

Note d'humour : Tous les champignons peuvent se manger...au moins 1 fois !!!



# ASSOCIATION FAMILIALE



## Après les vacances estivales, l'Association familiale a repris ses activités.

Le 20 septembre elle a organisé un goûter au profit des résidents du Hameau du château de Montléger. Un moment agréable d'échanges et de partages.

La Bourse aux vêtements automne-hiver 2024 s'est déroulée du 15 au 18 octobre et a proposé des articles de bonne qualité. Elle a permis de satisfaire les acheteurs (ses) qui ont pu compléter leurs garde-robes et celles de leurs enfants à moindre coût mais aussi les vendeurs (ses) qui souhaitent se séparer de vêtements ou objets de maison et de puériculture dont ils n'ont plus l'utilité.

L'organisation des bourses représente beaucoup de travail et l'association familiale a besoin de nombreux bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Une nouveauté, une bourse à la vaisselle et aux livres a eu lieu le samedi 9 novembre à la salle des fêtes « espace Cathelin » à Montléger.

Les cours de couture ont repris le vendredi après-midi de 14 h à 16 h et rencontrent beaucoup de succès.

Notre local, situé à côté du skate-park de Beaumont-Les-valence reste ouvert le mercredi après-midi. Il est accessible à toute personne qui souhaite soit y déposer des articles soit venir chercher des vêtements dont elle a besoin.

Début décembre, visite aux résidents des Sérénides du Beau Mont autour du Beaujolais nouveau.

En fin d'année, distribution de papillotes et de mandarines aux enfants lors du marché de Noël et participation au Téléthon.

Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook : **Association Familiale Beaumont-Montléger.**

Prochaines dates à retenir pour 2025 :

- Assemblée générale : 31 janvier
- Bourse printemps-été : du 11 au 14 mars
- Bourse automne-hiver : du 30 septembre au 3 octobre.

*Joyeuse nouvelle année à toutes et à tous ! ✨*

# CLUB DE L'ESPÉRANCE

Depuis plus de 35 ans,  
tous les retraités de Montléger et des communes voisines peuvent se rencontrer, un jour par semaine ou participer à une animation mensuelle, au CLUB de l'ESPÉRANCE !

En effet, le CLUB permet aux seniors de se réunir entre personnes de même génération et de discuter ensemble, de se distraire, d'échanger leurs différentes expériences, de s'aider mutuellement mais aussi de se lier d'amitié.

Les divers liens sont tissés au travers d'activités ou de repas. Des sorties peuvent également être organisées ainsi que des spectacles artistiques.

Cela donne de multiples occasions aux seniors de faire de nouvelles rencontres et donc de ne pas se sentir seules ou isolées.

Il est toujours possible de nous rejoindre les jeudis après midi à partir de 14 heures ou d'appeler le Président Jean Pierre COTTIN au 06 72 60 54 67

## Découverte du Canal de Savières :

Début septembre, les adhérents sont partis en car pour découvrir le Canal de Savières. Ils ont embarqués pour une croisière commentée sur le lac du Bourget avec passage de l'Ecluse au cœur des montagnes savoyardes. Après la visite du village typique de Chanaz surnommé « La petite Venise Savoyarde », les adhérents ont découvert la cuverrie du Bugey à Lavours.

Après une sortie dégustation « cuisses de grenouilles », en octobre et un repas « choucroute », suivi d'un loto organisé par les membres du bureau, en novembre, les adhérents ont pu admirer un spectacle de Noël, à la patinoire de Valence : patinage, acrobaties, magie, numéros aériens et numéros inédits se sont mêlés pour le plus grand plaisir des adhérents.

Cette fin d'année s'est terminée en chansons par le traditionnel repas de Noël qui se déroule toujours dans une ambiance exceptionnelle.

*Toute l'Equipe du Club de l'Espérance vous souhaite une belle année 2025. ✨*



Denis Arrondelle  
Écriture & mise en scène

Gillie McPherson  
Direction musicale

**ROUTE 66**

**Comédie musicale proposée  
par La p'tite compagnie**

- 13 & 14 juin à 21 heures  
(restauration prévue sur place à 19 heures)  
- 15 juin à 15 heures

Espace Cathelin - Montéleger

Entrée adulte : 14 €  
Enfant < 12 ans : €  
Gratuit moins de 6 ans

Info / Résa  
**06.71.72.96.90**

www.troupedetheatrelap'tite.sitew.fr

(ne pas jeter sur la voie publique)

# THÉÂTRE - LA P'TITE COMPAGNIE DE MONTÉLÉGER

Écrire...

Écrire est un exercice très particulier mais paradoxalement assez universel et répandu. Car tout le monde écrit finalement... Je ne parle évidemment pas de ceux dont c'est la profession. Non, je parle du quidam moyen, vous, moi, les autres... Que ce soit l'amoureux, le contemplateur, le mauvais coucheur ou, puisque c'est la saison, l'enfant au père Noël, quasiment tout le monde a eu recours à ce moyen de communication ancestral.

Écrire une lettre, un roman, un pièce de théâtre, un poème... C'est vraiment une démarche très personnelle et en général, solitaire. C'est un face à face avec soi même, parfois une confrontation... Ou plutôt un trio : cela se passe entre toi, le stylo et la feuille.

OK... On a compris l'idée mais pourquoi en faire un article ? Parce que j'aimerais vous parler de ce doute, cette peur, cette presque souffrance que l'on ressent devant la page blanche ou déjà remplie et dont on sait qu'elle s'échappera pour cheminer vers quelques lecteurs plus ou moins critiques ou indulgents.

Que tu aimes beaucoup ou moyennement ce que tu as écrit, ou que tu sois assez lucide pour juger ta prose passable et ainsi rassurer l'âme de Victor Hugo sur le fait que tu ne feras pas d'ombre à sa célébrité posthume, tu es de toute façon seul face à ta création. Et tu sais implicitement que dès l'instant où tu vas demander des avis sur ton travail, tu seras un peu déçu des réponses. Mêmes complaisantes...

Car tu sentiras que ton lecteur ne prend pas en compte ce voyage intérieur que l'exercice t'a demandé. C'est un peu comme proposer une chanson, un livre qui te touche à quelqu'un, sa réaction est rarement à la hauteur de tes attentes.

Écrire est jubilatoire et douloureux en même temps. Cela peut même être un besoin vital. C'est du jus de cerveau imprimé en petits signes sur la feuille. C'est une introspection dont il ressort toujours quelque chose de positif... Soulagement, satisfaction, solution, fierté... Que sais je encore... Alors, même si ce n'est que pour soigner vos tourments et remplir vos tiroirs, et à l'heure où CHATGPT tire toute création vers le néant, par THOT, Ecrivez !

**Quelques mots maintenant sur notre activité théâtrale :**

La P'tite Compagnie a rayonné localement : nous avons joué « La P'tite compagnie fait son café théâtre » trois fois à Montéleger mais également une fois à St Donat et à Beauvallon. Les rires ont été au rendez vous tant dans les salles qu'en coulisses. De nouveaux acteurs nous ont rejoints et permettez une mention spéciale à Jean Louis Vial pour sa première et qui a été mon papa sur scène avec talent !

Rendez vous à l'espace Cathelin au mois d' avril ou mai 2025 (dates à déterminer) pour la pièce de théâtre « Par le Bout du nez » et les vendredi, samedi et dimanche 13, 14 et 15 juin pour une comédie musicale « ROUTE 66 ». Il s'agit d'une création qui vous évadera dans le désert californien, plus précisément à LittleNice , petit village quasi abandonné depuis l'ouverture de l'autoroute menant tout droit à LOS ANGELES. Alors, quand Dolly, routarde n'ayant pour bagage qu'une vieille valise et une guitare, débarque et réserve une chambre pour quinze jours dans le seul motel délabré de la région, bien des questions se posent parmi les derniers habitants de ce patelin oublié de tous... Et si cette inconnue était juste une bénédiction ? Après tout, les histoires d'amour comme les commérages existent dans tous les villages...

**Note sur ton agenda avant de passer à autre chose et d'oublier : 13, 14 et 15 juin !**

**\*\* ET SURTOUT... MEILLEURS VOEUX À TOUS ! \*\***

Théâtralement

Denis Arrondelle

PS : suivez nous sur FB, instagram ou  
www.troupedetheatrelap'tite.sitew.fr

# CHORALE CANTAVIOURE

et d'événements en événements...

Après un début de saison sur les chapeaux de roue, avec le Spectacle Musical « Pour que 2 mains », donné à la salle des Fêtes de Loriol le dimanche 3 novembre 2024 et le Concert partagé avec la chorale de la Gervanne au temple de Crest le dimanche 24 novembre 2024, l'année 2025 s'annonce toute aussi dense.

En effet :

Le samedi 8 février 2025 : se déroulera le traditionnel loto à la salle Cristal de Portes lès Valence. Comme l'année dernière de somptueux loto vous attendent ainsi qu'un buffet de plus en plus fourni.

Le samedi 22 février 2025 : Un concert partagé avec la prestigieuse chorale « Le Chœur du Pilat », à 20 h 30 Salle Désirée Valette de Saint-Vallier.

Les samedi 5 et dimanche 6 avril 2025 à l'espace Cathelin de Montéléger : Un stage de chant qui accueillera pour la première fois, Caroline MAGOULES et Florent ROBERT, deux chefs de chœur de renom. Durant ces deux journées aux Clévos à Étoile-sur-Rhône, nous apprendrons 4 chants issus de la variété française récente, (Zaho de Sagazan, Santa...) que nous restituerons, comme de coutumes, lors de l'aubade, donnée le dimanche vers 16 h 30. Parents amis ou simples badauds y sont conviés.

A noter que ce week-end d'apprentissage est ouvert à tous ceux qui aiment chanter (débutants et confirmés se retrouvent chaque année dans la bonne humeur et en toute simplicité pour partager la joie d'unir leur voix.

Du jeudi 8 au dimanche 11 Mai 2025 : Une toute nouvelle formule de « résidence » est en cours d'élaboration pour un long Week-end festif de chants, bien sûr, mais aussi de partages, d'échanges et de concerts inter-chorals avec trois autres chorales du sud de la France. Une vraie surprise dont nous vous reparlerons plus tard...

En parallèle, la chorale s'affaire d'ores et déjà à préparer un nouveau spectacle qui vous sera présenté en 2026.

Alors notez bien ces dates sur vos agendas pour venir découvrir les nouveautés.

Quant aux potentiels choristes en herbe qui n'auraient pas encore osé faire le pas, ils sont invités, toute l'année, à nous rejoindre pour vivre ces belles aventures.

Pensez également à consulter régulièrement l'actualité de la chorale sur son site :

[www.cantavioure.fr](http://www.cantavioure.fr)

ou à nous contacter par téléphone au 06 18 04 20 52

*\*\* D'ici là, la Chorale Cantavioure vous souhaite une belle et heureuse année 2025 \*\**



# ACCA

Asso Communale de Chasse  
Agrée de Montéléger

L'ACCA de Montéléger vous souhaite une excellente année 2025 et vous invite à participer à l'opération nationale « j'aime la nature propre » en collaboration avec la fédération des chasseurs de la Drôme. Elle se déroulera le samedi 15 mars en matinée. Bien que notre commune soit irréprochable en matière de propreté il peut y avoir quelques déchets le long des chemins et des routes ainsi que sur les rives du Pétochin.

En espérant que le soleil soit au rendez-vous,

*Nous attendons nombreux les amoureux de la nature à 8h sur le parking de la salle des fêtes.*



**35 053 €**

Tel est le montant du chèque remis à l'association « Vaincre la mucoviscidose » à la suite de la 26<sup>ème</sup> Virade de l'espoir de Montéleger qui s'est tenue au Parc de Lorient le dernier week-end de septembre.

Ces 35 053 € contribueront à financer la recherche contre la mucoviscidose, à améliorer le parcours et la qualité des soins, à aider les patients en compensant l'impact de la maladie sur leur vie, et à informer le public.

Ce vif succès a été obtenu grâce à la générosité de tous, lors de la soirée belote (46 équipes), du concours de pétanque organisé par l'association « La Pétanque du Pétochin » (30 doublettes), et au cours de la journée ensoleillée du dimanche.

Les bénévoles ont accueilli les tout petits à la baby gym, aux promenades en poneys, aux châteaux gonflables, à la pêche à la ligne, au maquillage. Les ados et les adultes ont participé à l'activité nature, à la boxe française, au tir à l'arc, aux jeux en bois, et ont bénéficié des soins de l'espace bien-être. La Bamba étoilienne à la musique, Aurélie à la Zumba et Lilian au micro ont assuré l'animation de la journée. Une tombola originale mettait au défi le public de trouver le nombre de boutons cousus sur une robe !

La restauration rapide était assurée par la joyeuse équipe du Comité des fêtes d'Etoile. Les gourmands se sont « arrachés » les crêpes et les gaufres » confectionnées par les bénévoles.

La traditionnelle Cuvée de l'espoir a rencontré son succès habituel auprès des connaisseurs, quand des poteries, des plantes et des fleurs ont agrémenté cette journée d'une touche artistique.

Toute la journée, la diffusion d'informations sur la mucoviscidose et le don d'organes a permis au public de mieux comprendre les enjeux de cette manifestation. Une plaquette riche en renseignements sur la maladie et l'association avait été imprimée et financée grâce à 65 annonceurs locaux et départementaux, et distribuée préalablement.

En fin de matinée, une quarantaine d'élus municipaux et départementaux ont rejoint le site pour témoigner de leur attachement à la cause : Vaincre la mucoviscidose.

En amont de la Virade, des écoles ont ouvert leur porte aux bénévoles du Comité d'organisation pour sensibiliser les enfants, et de fait leurs parents.

Un très grand MERCI à tous les acteurs pour cette belle générosité et solidarité.

Et, parce que la mucoviscidose n'est pas encore à bout de souffle, vous êtes invités les 26, 27 et 28 septembre 2025 à la 27<sup>ème</sup> édition de la Virade de l'espoir de Montéleger.

**Pour infos : Nadette Poulard : [nadette.poulard@gmail.com](mailto:nadette.poulard@gmail.com)**



# TENNIS CLUB

Chères Montélégeoises et chers Montélégeois,

## DU NOUVEAU !

C'est avec une joie non dissimulée que nous vous annonçons la réfection des courts de tennis du Club au Parc de Lorient. Les travaux ont eu lieu durant les vacances de la Toussaint et ont duré un peu plus longtemps que prévu en raison de l'humidité qui empêchait les terrains de bien sécher. Mais c'est chose faite, et depuis la mi-novembre, de jolis courts verts et bleus ont ainsi remplacé les anciens verts et rouges.

Merci à la Mairie de Montéléger qui a rendu cela possible grâce à sa dotation.

## INSCRIPTION TOUTE L'ANNÉE

Plus que jamais, avec nos courts tout neufs, nous accueillons toutes les personnes qui auraient envie de pratiquer le tennis, même si la période des inscriptions est traditionnellement en septembre,



sachez que vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous envoyer un petit message via Facebook pour toute demande de renseignements. Nous y répondrons avec plaisir.

### Calendrier des entrainements :

- Enfant : le mardi à 17 h
- Ado : le mardi à 18 h 30
- Femme : le mardi à 20 h
- Homme : le mercredi à 19 h 30

## REMERCIEMENTS (PARCE QUE C'EST TOUJOURS AUSSI IMPORTANT)

Merci à **Georges Mariton** et **Patrice Phanariotis** pour leur aide toujours précieuse sur tous les petits travaux et réparations du quotidien.

Merci à **Francis Vandermoere**, qui malgré sa retraite, reste présent dans la vie du Club et, dans l'ombre, œuvre pour que le Club se développe et évolue d'année en année.

Merci à **Nicolas Bard** pour le débroussaillage annuel des abords des terrains.

Merci à nouveau au soutien de la Mairie de Montéléger.

Merci enfin aux membres du bureau et à tous ceux qui ont donné de leur temps !

**Belle année 2025 à toutes et tous !**

*Le Club de tennis de Montéléger*



# US VÉORE XV

## bilan à la mi-saison

A deux journées avant la trêve tirons un premier bilan de la saison des séniors, présidés par Jérôme Chopard, dont le but est la qualification pour les phases finales. L'U S Véore XV, club de rugby intercommunal, évolue au sein de la poule 5 de Fédérale 3 constituée de 7 clubs Drôme / Ardèche et 3 clubs Isérois, donc presque un derby par dimanche avec des matchs serrés nécessitant le soutien du public. Pour le moment Véore XV comptabilise 4 victoires à domicile avec 3 bonus offensifs et 3 bonus défensifs à l'extérieur, ce qui positionne le club en milieu de tableau. L'équipe réserve a des résultats irréguliers sujette à la disponibilité et à la rotation des joueurs.



Le pôle jeune basé sur les installations de Beauvallon, présidé par Patrick Carcy, présente une ou deux équipes dans chaque catégorie d'âge qui tirent leur épingle du jeu. La section du five se développe et dispute aussi des rencontres, 6 licenciées féminines jouent au sein du ROF, l'équipe des vétérans regroupée avec l'ovalie participe à des tournois.

*Le club de l'US Véore*

# GYM VOLONTAIRE

## Gymnastique Volontaire et Amitié de Montéleger



Membres du Bureau de la Gym Volontaire de Montéleger

Notre participation au forum des associations du 6 Septembre nous a permis de présenter notre association à de nouveaux adhérents tout en conservant la fidélité de celles et ceux qui sont affiliés à la GVA Montéleger depuis maintenant plusieurs années.

Le 18 Novembre nous avons tenu notre assemblée générale, en présence de nombreux adhérents et de Stéphanie Mollard, 2e adjointe et déléguée à la commission Associations.

La présidente Magali Espinasse a présenté le rapport moral de la saison écoulée 2023 / 2024, avec 7 cours hebdomadaires pour 127 adhérents, la participation au forum 2023, une formation complémentaire pour notre Animatrice Séniors, une formation pour dirigeants (RH et Subventions), l'accueil de l'AG du Comité Départemental 26/07 en juin 2024, l'implication de bénévoles de la GVA Montéleger au Téléthon en Décembre 2023, et un moment de convivialité avec repas de clôture de fin de saison. Le rapport a été voté à l'unanimité.

La présidente a ensuite exposé le bilan financier de la saison 2023-2024 qui présente un léger déficit dû aux frais financiers d'une rupture de contrat de travail et à des charges fixes sur l'un de nos cours en baisse d'effectifs. Ce bilan a été remis à l'équilibre grâce au fond de réserve de l'association.

Le bilan financier a été voté à l'unanimité.

Puis il a été évoqué **la saison en cours 2024 / 2025** avec un effectif, toutes disciplines confondues, **de 143 adhérents**, soit 18 de plus que la saison dernière.

Nos 3 animatrices diplômées, Annie, Sylvaine et Stéphanie sont connues et appréciées pour leurs spécialités respectives et les cours se déroulent dans la bonne humeur mais avec des objectifs à atteindre.

Un cours supplémentaire de Pilates a été rajouté le Mardi soir suite au recrutement de Stéphanie, nouvelle animatrice qui avait déjà dispensé des cours à la GVA de Montéleger il y a quelques années.

Le bureau souhaiterait avoir 2 personnes référentes par cours (hors marche nordique) pour suppléer les membres du bureau dans leur mission. Les candidatures seront les bienvenues.

Le budget prévisionnel pour la saison en cours a ensuite été présenté à l'assemblée, celui-ci est à l'équilibre pour l'instant.

Le bureau réfléchit à la réalisation d'actions nouvelles suggérées par les adhérents lors d'un sondage, à savoir randonnées pique-nique, sortie sportive culturelle, bien-être, etc....

Le 30 Novembre le Téléthon a pu bénéficier une nouvelle fois de l'aide des Bénévoles de la GVA pour leur traditionnel repas de galettes et crêpes bretonnes.

Notre AG s'est terminée par le verre de l'amitié.

Toute l'équipe de la Gymnastique Volontaire et Amitié de Montéleger vous souhaite une excellente année 2025 🎉

### RAPPEL DE NOS DISCIPLINES SPORTIVES :

Lundi	12 <sup>h</sup> 30 - 13 <sup>h</sup> 30	Body Zen (Yoga, Pilates, Bien-être...)
Mardi	18 <sup>h</sup> 00 - 19 <sup>h</sup> 00	Pilates@
Mardi	19 <sup>h</sup> 00 - 20 <sup>h</sup> 00	Cardio Renforcement musculaire
Mardin	20 <sup>h</sup> 00 - 21 <sup>h</sup> 00	Pilates@
Mercredi	9 <sup>h</sup> 00 - 10H15	Seniors (Gym douce)
Mercredi	17H45 - 19 <sup>h</sup> 00	Marche Nordique
Jeudi	19 <sup>h</sup> 00 - 20 <sup>h</sup> 00	Pilates@
Jeudi	20 <sup>h</sup> 00 - 21 <sup>h</sup> 00	Cardio Renforcement Musculaire

### CONTACTEZ-NOUS



**Michelle Tholomet et Dominique Pozzetto**  
☎ 06 82 55 13 29 ☎ 07 82 10 93 08  
BODY ZEN, PILATES, CUISSSES/ABDO/FESSIERS,  
CARDIO & RENFORCEMENT MUSCULAIRE



**Martine Del Barrio**  
☎ 04 75 59 53 33  
MARCHE NORDIQUE



**Andrée Mazel**  
☎ 04 75 85 29 52  
GYM DOUCE - SENIORS



# FOOTBALL

## Entente Sportive BEAUMONTELEGER

À l'aube d'une fin d'année 2024 chargée en événements et en émotions pour le club de l'ES Beaumontéleger, l'heure est à l'introspection. Stabilisation numérique des effectifs, renforcement de l'encadrement, événements à venir... Tous les éléments du présent et du futur du club.

### La stabilisation et renforcement de l'encadrement

C'est peut-être le mot qui s'impose pour évoquer la conjoncture du club des communes de Beaumont-lès-Valence et de Montéleger, tant il est vecteur d'espoir et de satisfaction. En effet, les effectifs comptent quasiment autant de licenciés que l'an dernier (395 cette saison contre 406 lors de l'exercice précédent). De surcroît, l'encadrement s'est lui aussi globalement stabilisé. Pour autant, les catégories jeunes ainsi que l'effectif féminin sont touchés par des difficultés d'encadrement qui génère un manque de confort pour ces segments importants du club, notamment aidés par des bénévoles.

La feuille n'est pas pour autant toute noire, puisque l'espoir de bénévoles acceptant de prendre le relais dans ces catégories est bienvenu au club. Un espoir qui est d'autant plus présent à la vue du bon début de saison du club Beaumontélegeois. Du côté structurel, l'organisation continue de se pérenniser. Il y a eu renforcement, avec au total quatre alternants, trois dans l'aspect sportif du club ainsi qu'un commercial. Un soutien pour le bureau toujours au complet et ayant des ambitions communes. Il ne paraît pas illogique de voir les équipes avoir de bons résultats sur le rectangle vert. En effet, les seniors connaissent un bon début de saison (12 victoires, 4 matches nuls, 3 défaites), des féminines qui, elles-aussi, ont plutôt bien débuté l'exercice avec trois victoires, pour deux défaites. Les catégories jeunes enchaînent les belles prestations et continuent leur progression.

### Des événements à venir

La saison sportive bat son plein, mais il est important de souligner que l'extra-sportif est essentiel à la vie du club.

C'est pourquoi, il y a beaucoup d'activité sur ces prochains mois, avec notamment, une distribution de sapin chez le partenaire du club les Pépinières Vachon, le 7 décembre dernier. Pour rester dans les festivités des fêtes de Noël, le traditionnel et annuel goûter des enfants du club a eu lieu le mercredi 18 décembre pour les catégories U7, U9 et U11. Après la Saint-Sylvestre, les hostilités reprennent fort avec l'organisation du tournoi futsal U11/U13 au gymnase de Beaumont-lès-Valence, qui se déroulera sur le week-end du 4 et 5 janvier. Le 10 du même mois, la soirée des éducateurs du club aura lieu.

**Le loto aura lieu le 18 janvier prochain à la salle des fêtes de Beaumont-lès-Valence**, avec de très nombreux lots à gagner. La traditionnelle galette des rois sera dégustée par les U13, U15 et U17 dans le courant du mois de janvier.

C'est pourquoi, l'arrivée de nouveaux volontaires serait bénéfique pour tous et permettrait de tirer le club du village dans le bon sens. Par exemple, les bénévoles aident lors des week-ends à la buvette, ou pour l'organisation sur les événements (tournois, lotos...), le tout, dans une humeur conviviale et sportive. Si le club continue son évolution, il en va de paire que les financements requis sont eux, de plus en plus importants. Les dons et les sponsors en sont donc aussi les bienvenus, puisqu'ils sont une manne financière fructueuse pour l'association, afin de développer les événements, l'encadrement et les infrastructures.



Tom Serret



16<sup>e</sup> EDITION

# CHEMIN des ARTISTES

12-13 OCT. 2024

10H30 - 18H30

Entrée gratuite

Peinture, sculpture,  
photographie, arts numériques...  
Plus de 400 artistes exposent  
dans 37 communes de l'Agglo.



artistes.valencromansagglo.fr



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

valence  
Romans  
AGGLO

# CHEMIN DES ARTISTES

Encore une belle énergie pour cette 3<sup>ème</sup> édition du Chemin des artistes à Montéleger.

Les 12 et 13 Octobre dernier, Montéleger accueillait 8 artistes à l'espace Cathelin. Des artistes variés, venus d'ici et d'ailleurs apportant des touches de couleurs et de matières différentes faisant de cette manifestation un véritable succès.

Les Montélegeois présents pourront vous le dire :

"Une véritable parenthèse inattendue à Montéleger pour certains" et pour d'autres "un rassemblement chaleureux et créatif hors du commun"

A l'unanimité, un moment de partage convivial et chaleureux lors du vernissage le samedi soir.

Nous tenons à remercier chaleureusement les artistes exposants :

Muriel Barrat, Laure Allard, Virginie Brisson, Anne-Marie Chasson, Jean-François Pietropaoli, Christelle Rodriguez, Isabelle Groll, Danielle Renard.

Le succès de cette exposition nous invite sans aucun doute à réserver le prochain premier week-end d'Octobre 2025, date incontournable à laquelle nous vous donnons rendez-vous.

Et si vous souhaitez exposer vos œuvres et nous faire connaître vos talents à Montéleger, que vous soyez professionnels ou particuliers, nous vous attendons l'année prochaine.

Contactez-nous et nous vous dirigerons vers les modalités d'inscription le moment venu.

**A vos pinceaux pour cette nouvelle année 2025 !**

Valérie Champey

Commission communication



# HOMMAGE À JEAN MARIE SANNE

En tant que Président de la Section drômoise de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, j'ai le triste privilège de retracer la carrière de Jean Marie SANNE, qui vient de nous quitter à l'âge de 98 ans.



**Jean Marie SANNE est né à Lyon, le 22 juin 1926.**

Il passe son baccalauréat Math Elem à Grenoble, en 1944, puis s'engage le 31 juillet de cette même année au 1er Régiment de France à Le Blanc. Il sert - après une très rapide formation - au peloton monté de mitrailleuses et participe aux opérations menées dans l'Indre contre les armées allemandes en retraite. Il connaîtra son « baptême du feu » dans la nuit du 25 août à Ecuillé, et sera cité à l'ordre de la Division par le Général Koenig.

Il sera hospitalisé à Blois le 15 septembre suite à un empoisonnement accidentel, puis rapatrié sur Grenoble et rendu à la vie civile. Sa convalescence difficile dure plusieurs mois, et il reprend ses études en 1947, en décrochant pas moins de 7 certificats en lettres et en philosophie. Il est surveillant dans plusieurs lycées de Grenoble afin de payer ses études.

Son premier poste de professeur le conduit à Privas en 1951.

Il est appelé sous les drapeaux le 16 avril 1952 au 26ème Régiment d'Infanterie à Sarrebourg. En octobre 1952, il est affecté en qualité d'Elève Officier de Réserve à l'Ecole de Saint Maixent, puis libéré de ses obligations militaires le 16 avril 1953. Il est promu aspirant, puis sous-lieutenant de réserve le 1er mai 1954.

Alors qu'il est professeur de philosophie au Lycée Champollion de Grenoble, il est rappelé en activité et affecté en Algérie, au 22ème Régiment d'Infanterie, où il sert du 26 mai 1956 au 1er juin 1960, après renouvellement de plusieurs contrats de 6 mois.

Il sera cité à deux reprises à l'ordre de la Division, et blessé grièvement par éclats de grenade au cours d'une opération, le 30 mai 1958, dans le douar Bahata. Remis de ses blessures, il sert ensuite comme Directeur de Cabinet du Préfet jusqu'à son retour à la vie civile, le 1er juin 1960.

Il reprend alors ses activités de professeur de philosophie dans plusieurs lycées à Chambéry, Montélimar, Annemasse, Thonon, Aurillac puis au Lycée Emile Loubet de Valence en 1965. Figure emblématique de l'établissement scolaire, il a été tout particulièrement remarqué pour ses grandes connaissances, son éloquence et son charisme. Ses élèves avaient une grande admiration pour lui et nombre d'entre eux sont restés en contact avec lui bien après leur scolarité. Il prend sa retraite en 1989 après 30 années professorales. Il poursuit néanmoins à enseigner la philosophie du droit à l'Ecole de commerce de Saint Marcel les Valence pendant 3 ans.

Elu comme conseiller municipal à Montéligér en 1977, il devient Maire de cette commune en 1979, et tiendra ce poste jusqu'en 2006, Il laisse dans sa commune le souvenir d'un maire efficace, aimable, avenant, et d'un gestionnaire rigoureux.

Monsieur Jean Marie SANNE a servi la France avec beaucoup de détermination aux heures les plus sombres de notre histoire en 1944. Au service de la France en Algérie, il faut souligner son engagement volontaire valeureux et dynamique comme combattant, puis comme chef du cabinet civil du Préfet.

Il a participé activement à la formation intellectuelle de nombreuses générations d'étudiants pendant plus de 30 années, avant de terminer au service de ses concitoyens comme Maire pendant 28 ans.

Il était titulaire de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, de la Croix de la Valeur Militaire avec deux citations, de la Croix du Combattant Volontaire.

Au nom des membres de la Légion d'Honneur, et en mon nom personnel, je présente à Laure – son épouse -, à son fils Pierre, et à ses 4 petits-enfants – Marion, Claudia, Maxime et Victor -, et à l'ensemble de sa famille, nos condoléances sincères et attristées.

*"Adieu, Jean Marie SANNE. Vous pouvez reposer en paix."*

*Christian VAN DUYNLAGER  
Président de Section de la Légion d'honneur*

Nous sommes réunis aujourd'hui, famille, amis, collègues, élus, personnel communal, Montéligérois, représentants associatifs, représentants de l'association des anciens combattants, représentants de la section drômoise de la Légion d'honneur pour rendre un dernier hommage à Mr Jean Marie Sanne, Maire Honoraire de Montéligér qui nous a quittés ce 25 décembre à l'âge de 98 ans.

Notre présence nombreuse est le signe de la place éminente que Mr Jean Marie Sanne occupait dans la vie de notre village mais pas seulement : chacun d'entre nous a une raison personnelle et particulière d'être là aujourd'hui mais nous avons en commun la gratitude que nous lui exprimons ce jour.

Il est des femmes et des hommes qui vous marquent dès la première rencontre. Mr Jean Marie Sanne faisait clairement partie de cette catégorie. Il avait des convictions profondes d'homme engagé dont le parcours si singulier ne laissait personne indifférent.

Il a traversé les grandes épreuves du XX siècle avec détermination : des événements des barricades d'Alger, aux cours de Philosophie au lycée Emile Loubet, à la gestion municipale de la commune, il a su se distinguer, s'imposer par sa personnalité et son éloquence.

Mr Jean Marie Sanne est arrivé à Montéligér en 1969, élu conseiller municipal aux élections de mars 1977, il est rapidement devenu maire en 1979, passionné par la chose publique, il restera à ce poste jusqu'en 2006.

Tout au long de ses mandats, il n'a eu de cesse de s'investir avec conviction et de défendre les intérêts de la commune avec passion et pugnacité. Il avait d'ailleurs une envie peu commune de convaincre et une capacité à mobiliser des soutiens enviables.

Son obstination du bien public, de faire, de réaliser et de bâtir ont permis de mener à bien, grâce à sa vigilance constante dans l'utilisation des deniers publics, de nombreuses réalisations d'intérêt général telles que l'agrandissement du cimetière, l'extension du groupe scolaire et de la cantine, l'aménagement de la mairie mais aussi la création de commerces sans compter l'éclairage

public, les travaux d'aménagement du Pétouchin sans oublier la construction de la salle des fêtes avec l'aménagement de la salle Poligny, la création du terrain de football, des courts de tennis et pour finir la zone d'activité économique Beauvert.

Il a ainsi permis à Montéligér de devenir, au fil du temps, un village attractif avec une population qui n'a eu de cesse d'augmenter, passant de 500 habitants en 1969, à 1500 en 2005.

Il n'y avait pas de « petit sujet » ou de « petit dossier » pour ce battant, à l'énergie incroyable qui avait su garder intacte sa faculté d'indignation surtout lorsque nous évoquions ensemble la centralisation et la volonté inavouée des gouvernements de supprimer les communes.

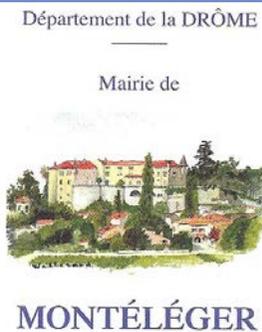
Il connaissait le village dans ses moindres recoins qu'il parcourait en voiture presque chaque jour. Il n'a jamais quitté Montéligér ; il aura consacré une grande partie de sa vie à sa commune car après ses fonctions de 1er Magistrat, il s'investira, dans plusieurs associations, toujours avec passion.

Au-delà de ses fonctions officielles, Mr Jean Marie Sanne était un homme de cœur, toujours prêt à écouter et à soutenir ceux qui en avaient besoin. Sa porte était toujours ouverte, et nombreux sont ceux qui ont bénéficié de ses conseils avisés.

Aujourd'hui nous perdons un pilier de notre commune, un homme dont l'histoire personnelle se confond avec celle de notre pays et de notre village. Son héritage perdurera à travers les réalisations qu'il a accomplies et les valeurs municipales qu'il a défendues.

Au nom des élus du conseil Municipal, des agents communaux, des Montéligérois, j'adresse à son épouse Laurette, à son fils Pierre, à ses petits-enfants, à l'ensemble de sa famille, nos plus vives condoléances.

*Marylène Peyrard  
Maire de Montéligér*



# ÉTAT CIVIL 2024



## Naissances

27 septembre 2024 **FAISST Athénaïs Mia**  
132 Chemin de Bellevue

29 octobre 2024 **BARNASSON Tiago Louis Eric**  
Jean-Paul  
629 Route de Périon



## Mariages

30 août 2024  
**MARY Pascal Pierre**  
**BELLION Marie-Laurence Nicole**

07 septembre 2024  
**FERARD Michaël Fernand Valentin**  
**TRIC Céline Valérie Pascale**

28 septembre 2024  
**LARRIBE Corentin Léo Georges**  
**MCNAMARA Anna Marie**



## Décès

05 août 2024  
**PERRET Claude Jeannine Paulette**  
épouse **ROCHETTE**  
5 Montée du château

09 août 2024  
**ROCHER Roger Paul Eugène**  
5 Montée du château

11 août 2024  
**CARRE Caroline**  
5 Montée du château

24 août 2024  
**PARISSE Marie Thérèse Christiane**  
veuve **FALLETY**  
5 Montée du Château

27 août 2024  
**BOUVARD Bruno Marie Madeleine**  
Antoine  
5 Montée du Château

30 août 2024  
**HERNANDEZ Petronille**  
veuve **ABAD**  
5 Montée du Château

31 août 2024  
**DONGER Marcel**  
5 Montée du Château

25 septembre 2024  
**ANDRÉ Suzanne**  
veuve **MARCHAND**  
5 Montée du Château

26 septembre 2024  
**DORIER Suzanne Rose Mathilde**  
épouse **ROUSSIN**  
121 Chemin du Rodet

27 septembre 2024  
**ESTOUR Marie-José Françoise**  
veuve **PIVARD**  
5 Montée du Château

03 septembre 2024  
**COLOMBEL Dominique André**  
74 Chemin des Puits

11 octobre 2024  
**TURLIN Chantal Marie Madeleine**  
5 Montée du Château

16 octobre 2024  
**ASTIER Jacqueline Marthe Marguerite**  
veuve **LUGUIN**  
5 Montée du Château

27 octobre 2024  
**BRESSON Odette Mathilde**  
veuve **LUGUIN**  
5 Montée du Château

28 octobre 2024  
**GAILLARD Paulette Eliette Lucienne**  
veuve **GRIFFE**  
5 Montée du Château

1<sup>er</sup> novembre 2024  
**MARCELLE Yolande**  
5 Montée du Château

18 novembre 2024  
**BLEIZY Paulette Marie Victorine**  
veuve **ROCHE**  
16 Rue des Trois Becs

15 décembre 2024  
**GROSCLAUDE Adrienne Emilie**  
veuve **POZZETTO**  
5 Montée du Château

18 décembre 2024  
**CROZET Emile André Kemi**  
391 Route des Rebatieres

25 décembre 2024  
**SANNE Jean Marie Célestin**  
1404 Chemin des Sivassieres

# SALON DE COIFFURE



Après 21 ans de présence à Montéleger, la commune remercie chaleureusement Magali, la coiffeuse de la rue des jardins qui cède son salon à Thanh NgoNgoc.

Passionnée de coiffure depuis plus de 30 ans, la nouvelle coiffeuse vous attend souriante et à l'écoute. Elle saura vous donner tous les conseils pour les coupes et le soin de vos cheveux.

*Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village !*

# ORTHOPHONISTE À MONTÉLÉGER

## NOUVEL ORTHOPHONISTE A MONTELEGER

**Amandine YOKA**  
Orthophoniste

*Espace BEAUVERT*  
2997 Route de Montéleger  
26760 MONTELEGER  
0683250319

Suivis adultes uniquement : troubles du langage et troubles cognitifs d'origine neurologique (AVC, maladies de Parkinson et Alzheimer...), troubles de la déglutition, troubles de la voix.



# CARDIOLOGIE

## RAPPEL SUR MONTELEGER

OUVERTURE D'UN CABINET DE CARDIOLOGIE  
5, MONTEE DU CHÂTEAU 26760 MONTELEGER

04.75.59.45.14

DEUX CARDIOLOGUES vous reçoivent du  
LUNDI AU JEUDI  
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

*Rdv sur Doctolib.*



Nous tenons à remercier très chaleureusement le père Noël qui a déposé la boîte aux lettres devant l'école de Montéleger et qui a répondu à tous les enfants en leur envoyant une réponse personnalisée !

Quel travail !

Des vacances bien méritées  
en janvier pour ce Père Noël!



# LE PETIT JOURNAL DES MONTÉLÉ' JOIE

TOUJOURS EN LIEN AVEC VOTRE VILLAGE

## 4 BONNES RAISONS DE MANGER DU POIS CHICHE !

### Il est bon pour la santé

Très riche en protéines, en fibres et en minéraux (fer, magnésium, potassium et calcium) le pois chiche, associé à des céréales (blé, maïs, riz...), peut remplacer la viande, le poisson ou les œufs. En plus, il a un effet rassasiant qui permet d'éviter les fringales.

### Il est bon pour le porte-monnaie

Il est peu onéreux, environ 5€ le kilo.

### Il est produit par nos agriculteurs, localement

420 ha de pois chiches sont cultivés dans la Drôme dont 140 ha en culture biologique pour une production d'environ 150 tonnes.

### C'est une culture respectueuse de l'environnement

Les plants de pois chiches ont besoin de peu d'engrais et génèrent moins d'émissions de gaz à effet de serre que d'autres productions ou que l'élevage. C'est une culture adaptée aux climats

## Cookies au pois chiches



### INGRÉDIENTS

250g de pois chiches	30g de farine
125g de beurre de cacahuète	1/2 sachet de levure
100g de sucre	20ml d'huile de coco
	50ml de lait

### JE ME LANCE

- 1- Mixer les pois chiches pour obtenir une purée. Y incorporer le beurre de cacahuète et le sucre.
- 2- Dans un autre récipient, mélanger la farine et la levure. Les incorporer dans la première préparation. Ajouter de l'huile de coco et le lait
- 3- Faire des boules de 60g environ et les plaquer sur du papier sulfurisé. Enfourner à 180° pendant 20 minutes.
- 4- Laisser refroidir avant de déguster.

Des recettes "fait maison" pour la rentrée 2025 !

## Lessive Liquide



### INGRÉDIENTS POUR 1L

- 30g de savon de Marseille en copeaux
- 1 càs de bicarbonate de soude
- 1 càs de cristaux de soude
- 1 L d'eau

### JE ME LANCE

- 1- Faire bouillir l'eau
- 2- Déposer le savon de Marseille dans un grand saladier
- 3- Verser l'eau bouillante sur les copeaux de savon et mélanger à l'aide d'un fouet ou d'un mixer plongeant jusqu'à dissolution
- 4- Dans un ramequin, mélanger le bicarbonate et les cristaux de soude avec un peu d'eau.
- 5- Ajouter le contenu du ramequin au reste du mélange refroidi
- 6- Attendre que tout refroidisse et transférer dans un bidon

### Conseil d'utilisation

- Secouer la bouteille pour bien mélanger le produit et verser deux bouchons de lessive dans le bas de la machine.
- À diluer avec de l'eau pour éviter l'encrassement de la machine à laver.

## Déodorant



### INGRÉDIENTS POUR 1 PETIT POT

- 15 g de bicarbonate de soude (le plus fin)
- 10g de fécule de maïs
- 20 g d'huile de coco
- 5 g de cire d'abeille
- 3 gouttes d'huile essentielle (palmarossa, géranium, poivrée..)

### JE ME LANCE

- 1- Faire fondre l'huile de coco (au micro-ondes, au bain-marie ou dans une casserole) jusqu'à ce qu'elle soit entièrement liquide.
- 2- Ajouter délicatement le bicarbonate et la fécule de maïs et bien mélanger pour obtenir un liquide lisse et sans grumeaux
- 3- Une fois la préparation homogène, ajouter les gouttes d'huile essentielle et mélanger à nouveau.
- 4- Mettre en pot

### Conseil d'utilisation

Prélever une petite noisette et masser chaque aisselle

CHER PÈRE NOËL,

CETTE ANNÉE, JE VOUDRAIS UN COMPTE EN BANQUE BIEN DODU ET UN CORPS TRÈS SVELTE.

Ps : merci de ne pas confondre les deux comme l'an passé!

Cette page est pour Vous !

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour le prochain bulletin : recettes, astuces, histoires drôles, anecdotes, idées, etc..

à l'adresse [mairie@montelégier.fr](mailto:mairie@montelégier.fr) ou dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Merci pour votre participation.



*La vie du village  
en images*

